

Conseil départemental de la Nièvre
Intervention introductive de Fabien BAZIN, Président du CD58
Session départementale du 27/11/2024

Seul le prononcé fait foi

Cher.es collègues,

Je vous souhaite la bienvenue pour cette session dont l'ordre du jour appelle l'examen de 9 rapports.

Avant toute chose, je souhaite rendre hommage à Lionel Thenault, ancien maire de Montsauche-les-Settons de 1983 à 2014 et conseiller général de 1985 à 1992.

Figure incontournable du Morvan, il a consacré sa vie à prendre soin de celle des autres, comme élu et comme médecin.

Je vous invite à une minute de silence pour saluer la mémoire de cet homme de conviction autant que de dialogue.

L'actualité des Départements, et plus largement de toutes les collectivités, est trop présente et déterminante pour commencer par d'autres sujets.

Après « Communes attaquées, République menacée » l'an dernier, le congrès des maires de France, cette année intitulé « Les communes...heureusement ! » commençait par rappeler l'action des communes pour faire vivre les libertés locales.

L'ensemble des Départements de France, quant à eux, ont largement et unanimement dénoncé les mesures prévues dans le projet de loi de finances pour 2025.

Et les annonces du Premier Ministre n'ont pas apaisé les inquiétudes ni les colères.

On peut bien sûr instrumentaliser la situation en parlant des choix politiques, c'est oublier que l'état des finances des collectivités locales n'a pas de couleur politique.

Pourquoi ?

Parce qu'il ne s'agit pas ici de parler de la couleur des boulons quand c'est toute la machine qu'il faut changer.

Nous le dénonçons depuis plusieurs années déjà,

- avec le retrait de notre dernier levier fiscal (taxe sur le foncier bâti) ;
- le refus de l'indexation de la DGF sur l'inflation ;
- le manque, voire absence de compensation de l'État pour les aides individuelles de solidarités ;
- l'assujettissement de l'ensemble des collectivités à des appels à projets.

Cette asphyxie financière des collectivités locales est d'autant plus vicieuse qu'elle va de pair avec la soumission des Départements aux lois du marché, entre les DMTO et la TVA.

On ne peut pas éternellement économiser sur le service public.

Il n'est pas acceptable que l'État central fasse payer aux autres les errements comptables de ses gouvernements.

Et il est encore moins acceptable que ce soit in fine les territoires et leurs habitants qui trinquent.

C'est pourquoi, nous appelons à une refonte du modèle de financement des départements.

En effet, sans un socle de recettes pérenne et évolutif,

Sans l'assurance que plus aucun transfert de charge ne se ferait sans « transfert de ressource »,

Sans levier fiscal depuis la fin de la taxe d'habitation.

Comment répondre à ce qui rend pourtant les Départements indispensables à l'amélioration de la vie des gens ?

Politiques de protection de l'enfance, du vieillissement ou du handicap, cantines scolaires à prix abordables, financement des sapeurs-pompiers, projets des collèges ou des communes, accès au sport, alimentation de proximité, préservation du patrimoine,

démocratisation de la culture ou encore les près de 2 millions d'euros de soutien au monde agricole...

...si le gouvernement persiste et signe, que devons-nous sacrifier demain ? Qui devons-nous sacrifier ?

Et ce rôle incontournable du conseil départemental est d'autant plus vrai dans un territoire comme la Nièvre sans grand pôle urbain pourvoyeur de services publics.

À fortiori quand le désengagement de l'État se manifeste aussi dans l'abandon de politiques aussi cruciales que l'accès à la santé ou à l'école !

Bien sûr, faute de vision ou de volonté nationale, nous avons notre « méthode nivernaise » pour promouvoir l'accès aux soins, ou construire une ambition pour notre système scolaire.

C'est aussi le sens de l'engagement pris pour écouter et construire avec les Nivernais.

Le dernier rapport du Conseil économique social et environnemental sur l'état de la France fait un rendu sans appel de ce que les Français ont dit de leurs besoins : de l'écoute plutôt que du mépris et des solutions en proximité.

Faisant fi de cela, certains parleront, sans vérité ni précision, de l'épaisseur du trait.

(Pour mémoire, en faisant à grosses mailles le coût annuel d'ILN par rapport au budget global : 150 000 / 300 000 000 = 0,0005%)

Les mêmes passeront sous silence la gestion responsable des finances locales, que l'on regarde le désendettement de 18 millions d'euros et les économies réalisées à hauteur de 8,5 millions d'euros.

Ce n'est pas rien !

Et cela en dépit de l'inadéquation des recettes avec les dépenses obligatoires qu'il faut marteler, nous verrons tout cela dans la décision modificative que nous débattons aujourd'hui.

Avec des coupes budgétaires qui représentent 12 millions d'euros pour la Nièvre, c'est 12 millions de raisons de se battre, comme des collectifs pluriels et transpartisans l'ont heureusement fait ailleurs.

Loin de la résignation ou l'attentisme, ce combat est mené de bien des façons ici ou là, de la Gironde à la Haute-Marne, mais l'important c'est qu'il soit mené !

On le doit aux Nivernais.

Alors, au lieu de parler de 0,0005 % du budget du département, parlons des ponctions annoncées par le gouvernement sur les collectivités : 5,5 milliards d'euros, dont près de 2,5 milliards pour les seuls conseils départementaux, dans le cadre d'un projet de

loi de finances dénoncé par tous les élus depuis plusieurs semaines.

Alors que quelques rapports de notre session ou des récents évènements illustrent pleinement notre capacité à construire ensemble une Nièvre où il fait meilleur vivre.

Parlons de la richesse de notre territoire, du canal du Nivernais au centre des expositions de Nevers.

Parlons d'Authiou, où l'ingénierie nivernaise s'est mobilisée le temps d'une journée, comme un joyeux laboratoire éphémère dont les propositions alimenteront la « vision » Authiou 2030.

Parlons des journées de l'autonomie où nous avons travaillé avec l'ensemble de nos partenaires.

Parlons de la journée du 8 novembre à Magny-Cours sur l'économie de proximité et le territoire engagé, qui a rappelé à tous la force de chacun et les passerelles à créer au service du territoire.

Mentionnons l'initiative prise par Justine Guyot à Decize avec l'idée de « hôpital de campagne » et le zoom opéré sur les praticiens hors Union européenne.

Parlons des plus de 250 personnes qui ont retrouvé pouvoir de vivre, d'agir et dignité grâce à territoire zéro chômeur, que cette session met à l'honneur.

Ce sont 250 familles qui ont vu leur vie changer. Ce sont des morceaux de territoires qui renaissent, des entreprises qui y voient des potentiels de recrutements.

Les finances locales sont asphyxiées, le respect du contrat démocratique de proximité s'en trouve profondément abîmé.

Il est pourtant une réalité qui devrait être considérée à la hauteur de ce qu'elle raconte et de ce qu'elle mérite : les collectivités locales sont l'échelle de proximité indispensables à la cohésion et la dynamique des territoires.

Parce qu'elles connaissent les singularités des vies des habitants.
Parce qu'elles peuvent y répondre par des innovations utiles à toutes et tous, aujourd'hui et demain.

Parce qu'elles sont garantes de services publics qui ne soient pas des variables d'ajustements.

Sans cela, nul doute que nous contribuerons à alimenter la défiance et le sentiment d'abandon.

Rassemblons-nous en responsabilité, dans l'union de toutes les forces, cultivons l'âme nivernaise des résistants, ceux qui se dressent pour défendre ce qui mérite de l'être : les Nivernais et un territoire heureux.

Merci pour votre écoute,